



Boucherville

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-294-6

---

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION ET À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET RELATIF AUX CONTRIBUTIONS POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE NUMÉRO 2018-294 AFIN :

- De permettre le dépôt du plus récent certificat de localisation d'une propriété pour une demande de permis de construction concernant certains bâtiments accessoires.

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 18 février 2025, d'un projet de règlement portant le numéro 2025-294-6 et visant la modification du règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation et à l'administration des règlements de zonage, de construction, de lotissement et relatif aux contributions pour fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique numéro 2018-294, tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 18 mars 2025 à compter de 18 h 00, en la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

**QUE** l'objet de ce projet de règlement est de :

- 1) De permettre le dépôt du plus récent certificat de localisation d'une propriété pour une demande de permis de construction concernant certains bâtiments accessoires.

**QUE** ce projet de règlement vise l'ensemble des zones du territoire;

**QU'AU** cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

**QUE** ce projet de règlement ne vise pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de règlement est disponible en consultant ce lien : [boucherville.ca/avispublics](http://boucherville.ca/avispublics) (projet de règlement zonage 2025-294-6) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
Ce 20<sup>e</sup> jour de février 2025

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière